

L'entrée en établissement

Les questions à se poser...

Afin de vous aider à choisir un établissement qui corresponde à vos besoins et à vos attentes, nous vous avons établi une liste de points clés.

Pour que les relations affectives puissent rester vivantes

Quelles facilités d'accès ?

- Existe-t-il un stationnement pour les voitures, les transports en commun sont-ils à proximité ?
- Peut-on circuler facilement sur les trottoirs avec un fauteuil roulant ?

Quelle place pour les familles ?

- Horaires des visites, possibilité de prendre un repas, de dormir sur place si l'état de santé du malade le nécessite ?
- Peut-on facilement avoir des entretiens avec l'équipe soignante ?
- Y a-t-il un conseil de vie sociale ? Peut-on connaître les noms et numéros de téléphone des représentants des familles dans ce conseil ?
- Fréquence des réunions. Peut-on consulter les compte rendus ?
- Quelles activités d'animation ? Avec quelle participation des familles ?
- Peut-on emmener le malade passer un dimanche ou partir en vacances avec sa famille ?
- Existe-t-il un livret d'accueil contenant toutes les informations nécessaires ?
- Peut-on rendre visite à un malade avec un animal de compagnie ?

Pour que le lieu de vie soit adapté

Le cadre de vie

- Peut-on apporter des objets personnels dans la chambre, la décorer ?
- Qui s'occupe du linge personnel du malade ? La prestation est-elle comprise dans le prix ?
- Le malade peut-il circuler librement dans les couloirs, les lieux de vie communs, les jardins extérieurs ?
- L'établissement est-il sécurisé : fenêtres, balcons, terrasses, jardins ? Par quel système ? Quelles sont les sécurités incendie ?
- Le malade peut-il disposer d'un téléphone ?

La prise en charge individuelle

- Y a-t-il un projet de vie ou un projet d'établissement ? Peut-on le consulter ?

- Les horaires de vie des malades : lever et coucher, toilette, habillage, repas ? À quelle heure et comment ont lieu la toilette, l'habillage ?

- Le malade peut-il manger dans sa chambre si nécessaire, s'il est souffrant ?

- Quelles animations sont prévues pour tous les résidents ? Existe-t-il des activités spécifiques pour les malades Alzheimer à certains moments ?

- Quelles prestations sur place ? Coiffure ? Esthéticienne ? À quel coût ?

- Le malade peut-il participer à une vie spirituelle ? Quelles religions ?

Pour que les soins soient de qualité

- Combien y a-t-il de soignants le jour ? Comment se passe la nuit ? Combien de passages sont effectués ?
- Y a-t-il un médecin coordinateur ? Les infirmières sont-elles de l'établissement ou libérales ? Quel est le niveau de qualification des soignants ?
- Qui gère la distribution des médicaments ? Y a-t-il une surveillance particulière des personnes désorientées pour veiller à la prise des médicaments ?
- Peut-on bénéficier de repas spécifiques en cas de nécessité médicale ?
- Si nécessaire y a-t-il l'intervention d'un kinésithérapeute, d'un orthophoniste, d'un pédicure ? À quelle prise en charge ?
- En cas d'hospitalisation, où le malade est-il dirigé ? La famille est-elle immédiatement prévenue ? La chambre est-elle conservée pendant l'hospitalisation ? Dans quelles conditions financières ?
- Est-il possible que le malade consulte des spécialistes en ville ou à l'hôpital ? Comment est-ce organisé ? Est-il accompagné par un membre du personnel de l'établissement ? Est-ce compris dans le prix ?
- La famille est-elle sollicitée ?
- En cas d'aggravation physique et/ou psychique, que se passe-t-il ?
- Y a-t-il des conditions d'exclusion de l'établissement ?
- Quelle prise en charge de la douleur ?
- Quelle prise en charge de la fin de vie ?
- La famille peut-elle rester auprès du malade si elle le souhaite ?